

Résumé du président de la réunion du comité de coordination
du mercredi 20 février 2002

La présidence a souhaité la bienvenue aux membres du CC ainsi qu'au représentant du Guatemala, qui avait demandé à la présidence de participer comme observateur à cette réunion.

1. Préparation de la 4ème réunion annuelle des Etats parties.

La présidence a indiqué qu'elle enverrait une lettre au Secrétaire général des NU concernant les 3 sujets qui avaient été décidés lors de la dernière réunion du Comité permanent sur les suites institutionnelles:

a) demander au SG d'envoyer des invitations à tous les Etats pour la 4ème réunion annuelle des Etats parties; b) demander au SG d'inviter les Etats parties à payer leurs contributions estimées, basées sur les prévisions de coûts de la 2ème réunion annuelle, étant entendu que les travaux se poursuivent pour développer une prévision des coûts pour la 4ème réunion annuelle qui sera soumise au comité permanent; et c) demander au SG de nommer un Secrétaire exécutif pour la 4ème réunion annuelle.

2. Proposition pour une retraite du CC.

Le CC a exprimé son soutien à l'idée de passer une journée à discuter d'améliorations possibles au processus intersessionnel, en vue d'examiner:

a) le but du programme intersessionnel; b) assurer que ce but correspond aux sujets discutés dans les comités permanents; c) s'assurer que les méthodes de travail employées dans ces réunions servent bien l'objectif général (information des participants, allocation de temps, rapports).

Il y a eu un accord général pour considérer que deux types d'idées pourraient découler de cette retraite: a) des modifications mineures qui pourraient entrer en vigueur dès la prochaine semaine intersessionnelle; et si nécessaire b), des modifications plus profondes qui pourraient être suggérées aux Etats parties lors des prochaines intersessionnelles, en vue d'une adoption éventuelle lors de la 4ème réunion annuelle. Il y a eu un accord général pour considérer que le principal objectif de la retraite était d'avoir un échange libre et informel sur la contribution du processus intersessionnel à la mise en oeuvre de la convention. Beaucoup avait été accompli en 3 ans et il était important de souligner ce résultat de même que d'identifier clairement ce qu'il restait à faire. Il a été agréé que la présidence préparera un programme de travail pour cette retraite qui aura lieu durant la deuxième semaine de mars.

3. Programme de travail intersessionnel.

Tous les participants ont estimé que la semaine de travaux intersessionnels du 28 janvier au 1er février 2002 s'était très bien passée. Il y a eu un niveau de participation important des Etats, y compris des Etats victimes de mines, et des ONG. L'interprétation a été bonne et flexible et n'a pas affecté la nature informelle des réunions. Les services procurés par le CIDHG ont été excellents. Le programme de parrainage a bien fonctionné et atteint probablement le nombre souhaitable de participants par réunion. Il a été noté que la sélection de futurs participants parrainés devra être effectuée plus tôt et de façon plus stratégique.

Plusieurs membres du CC ont soutenu l'idée de donner plus de temps au Comité permanent sur les suites institutionnelles et sont convenus qu'il s'agissait d'un sujet à approfondir lors de la retraite du CC. Il y a eu le sentiment que la cérémonie en faveur des victimes pouvait être mieux intégrée dans l'ordre du jour. Il y a eu également le sentiment que l'article 7 avait une importance accrue et qu'il convenait que les

comités permanents lui accordent davantage d'attention. De plus, certains membres du CC ont exprimé le souhait que l'article 6 fasse l'objet d'une attention accrue. Il y a eu également une réaction positive à la façon coopérative dont les sujets liés au respect du traité avaient été traités.

4. Rapport par le manager de l'ISU:

Kerry Brinkert a exposé quelques réflexions générales sur l'ISU expliquant qu'il avait rencontré plusieurs représentants d'Etats parties pour expliquer le mandat de l'ISU, ce qui a été reçu positivement. Il a également rencontré les membres du CC et des progrès sur diverses idées sont déjà tangibles. Sur le plan général, il a présenté ses priorités sur le moyen terme: 1) poursuite de la sensibilisation des Etats parties et des partenaires; 2) travail de soutien aux discussions en cours sur l'amélioration du processus intersessionnel; 3) soutien aux préparations pour la 4ème réunion annuelle; 4) suivi des questions évoquées lors des intersessionnelles de janvier et soutien à la préparation des intersessionnelles de mai; 5) travail sur un centre de documentation ainsi que sur des améliorations à apporter au site web du CIDHG consacré à la Convention.